

# Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes

Vol 2 No 4 Octobre 1979



(1)

Ces cahiers d'histoire sont publiés par  
la Société d'histoire de Deux-Montagnes

CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ (1979)

**Président:** Claude-Henri Grignon

**Vice-président:** Jean-Paul Ladouceur

**Secrétaire:** Alice Boileau

**Trésorier:** Jean-Marc Perreault

**Directeurs:** Héliène Bellemare  
Thérèse Huard  
Jean Duquette  
Roland Beauchamp

**Rédaction:** Claudette Lafrance, Micheline Ladouceur, Claude-Henri Grignon  
et Jean-Paul Ladouceur

**Distribution:** Pierrette Grignon, Geneviève Duquette, Jean Duquette

**Responsable  
des Cahiers:** Jean-Paul Ladouceur

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec

© Copyright 1978  
Saint-Eustache — Société d'histoire de Deux-Montagnes

## Table des matières

Table des matières

Introduction

P I à VI

Mélanges Religieux

P VII à XV

Mémoires lère partie (blanc)

P 1 à 46

Mémoires original manuscrit (jaune)

P 1 à 44

**Mémoires**

du

**Curé Paquin**

(1831 à 1843)

1ère partie

## Introduction

Jacques Paquin est né à Deschambault, près de Québec, le 9 septembre 1791 de Paul Paquin et de Marguerite Marcotte. Issu d'une famille pauvre, le jeune Jacques Paquin fait ses études latines au presbytère de Deschambault grâce au dévouement du Curé Denéchaud. Ses études terminées au collège de Nicolet, il entre au Grand Séminaire de Québec où il sera ordonné prêtre le 24 septembre 1814.

Suite à son ordination, l'abbé Jacques Paquin est nommé vicaire à Varennes pour un an et missionnaire auprès des Abénakis à Saint-François-du-Lac, mission qu'il occupe pendant six ans. C'est alors que l'évêque de Québec, monseigneur J.O. Plessis, le nomme prêtre-résident à Saint-Eustache. C'est à cet endroit que Jacques Paquin se réalise sous plusieurs aspects. A son arrivée à Saint-Eustache, Jacques Paquin doit mettre ordre aux finances de la mission. Son prédécesseur, l'abbé Gatien avait entrepris différentes constructions fort impopulaires qui avaient plongé la "paroisse" dans un état financier lamentable. En bon administrateur, Jacques Paquin règle les problèmes financiers et s'attaque à un problème de taille: l'état spirituel de sa mission.

L'oeuvre est immense et l'abbé Paquin ploie sous la charge. C'est ce qui lui faisait avouer à son évêque, dans une lettre en date du 6 novembre 1821: "il faut être sur les lieux pour cela, voir, entendre et goûter à la misère... Jamais je ne viendrai à bout de faire ce qu'il faudrait faire. La paroisse est trop forte pour un seul et le genre de travail n'est pas pour un seul. Pour rester ici, je n'y resterai pas, sauf si Votre Grandeur me force; j'y mourrai bien vite." (1) Les premières heures de découragement passées, Jacques Paquin se met à la tâche et pendant vingt-six ans il besogne, sermone, travaille, édifie et finalement réussit à entraîner dans son sillon une population qui jusqu'à son arrivée avait résisté à ses prédécesseurs. L'exemple déployé par ce bourreau de travail aura raison de toutes les objections dressées sur son passage et les portes demeurées fermées jusqu'alors s'ouvrent au message divin.

Parallèlement à ses activités de pasteur à Saint-Eustache, Jacques Paquin entreprend d'écrire ce qu'il nomme: "Mémoires sur l'Eglise du Canada et sur le pays en général depuis la découverte en 1523 jusqu'à l'année 1843". Dès 1830, le curé de Saint-Eustache entreprend ses recherches sur ce qu'il décrit de la façon suivante: "d'humbles notes sur l'Eglise sans m'embarasser dans des querelles de parti ni de politique, ce qui n'entre pas dans mon but qui est de faire connaître avantageusement le clergé canadien". (2) Jacques Paquin va consacrer à ses recherches tous ses moments libres. Il va à Québec pour y effectuer de longues heures de travail dans les archives; il écrit à tous les curés du Québec pour obtenir beaucoup de renseignements sur les paroisses et les prêtres qui y ont oeuvré; il compile dans les journaux tous les évènements qui touchent de près ou de loin au clergé. A l'occasion, il s'inspire des notes historiques laissées par le docteur Jacques Labrie de Saint-Eustache.

Cependant, le caractère de son interprétation de certains événements, sa critique un peu sévère sur l'agissement de hauts dignitaires dans le clergé vont nuire considérablement à la réalisation de son travail. A une époque où il n'est pas admis de discuter publiquement des agissements des supérieurs ecclésiastiques, la franchise du curé Paquin sera son principal adversaire. Après treize années de travail, le mécanisme se dérègle. Le curé Paquin s'inquiète vivement de la situation dans une lettre à monseigneur Ignace Bourget de Montréal: "Tout me porte à croire que Votre Grandeur après m'avoir encouragé à compléter mes mémoires sur l'Eglise et sur le pays cherche à s'y opposer maintenant: d'abord en me refusant un vicaire, ensuite une réflexion qui lui est échappée dans la conversation, ce printemps: "allez mûrir vos mémoires, car ils seront critiques" et enfin la lettre de cachet qui me rappelle de Québec au moment où je travaillais au secrétariat civil de la Province même pour Votre Grandeur en cherchant la correspondance des Jésuites avec les Chanoines de Chartres. Il est pourtant important que je sache à quoi m'en tenir, non pour discontinuer mon travail, mais pour le modifier... J'ai demandé à monsieur Quiblier très poliment l'accès à la Bibliothèque du Séminaire, mais je n'ai eu aucune réponse! Le coup viendrait-il de là?" (3) Déjà les adversaires des mémoires du curé Paquin commencent à lacérer de leurs griffes la réputation de l'auteur. Tous les moyens sont bons pour freiner celui qui a l'imprudence de dire à haute voix ce que plusieurs pensaient et discutaient dans certains cercles fermés. Certains extraits seront discutés hors de leur contexte et à l'évêché on se permet de rire de ce travail en le comparant à un chiffon. Non satisfaits de ridiculiser ses mémoires, les adversaires l'attaquent dans ses fonctions de pasteur; ces attaques susciteront les paroles suivantes de monseigneur Bourget à son égard: "Avant tout

le royaume des Cieux, pensez-y, car vous serez jugé, non sur vos qualités d'historien, philosophe et rhétorien, mais sur vos devoirs de pasteur... Nous verrons bientôt où nous en sommes devant Dieu là-dessus." (4)

Déjà, nous pouvons comprendre que les adversaires du curé Paquin sont sur le chemin de la victoire. Dans l'esprit de tous, il est bien clair qu'il ne faut pas éditer ce document qui risque de jeter du discrédit sur le clergé. Il ne faut pas ternir le blason de l'Eglise et il faut neutraliser l'ardeur de ce fougueux curé de campagne qui se mêle de dire trop ouvertement des vérités blessantes pour la mémoire de certains évêques. De plus, il n'est pas bon qu'un prêtre se mêle de discuter politique.

La campagne de dénigrement menée contre le curé Paquin se poursuivra jusqu'à sa mort survenue en 1847. Ce pasteur qui consacra vingt-six années de sa vie à Saint-Eustache sera persécuté jusqu'à la fin. Si nous en croyons ses délateurs, sa vie, son travail, son apostolat ne représentent rien. Il faut lire les archives paroissiales, voir l'étendue de son oeuvre, pour se faire une idée plus juste de ce que fut ce grand bâtisseur.

Après la mort du curé Jacques Paquin, qu'est-il advenu de ses mémoires? Il est bien sûr que les adversaires de la publication de ces documents auront le chemin libre pour mener leurs oppositions. Lors de l'incendie de l'évêché de Montréal en 1852, on déclare que les Mémoires du curé Paquin se sont envolés en fumée; ce qui met un terme aux désirs de publication qu'entretenaient encore certains amis du curé Paquin.



Sur ce point final, les années s'écoulaient et les gens oublient ces textes tant controversés. Il faut attendre en 1946 pour que le Révérend Père Thomas Charland O.P. discute ouvertement des mémoires du curé Paquin lors d'une conférence donnée devant les membres de la Société historique de Montréal. - Le texte de cette conférence est relaté dans le cahier no 3, volume 2, de la Société d'histoire de Deux-Montagnes. - Il était bien évident que la supercherie inventée en 1852 lors de l'incendie de l'évêché de Montréal allait être mise à jour et que les mémoires reviendraient un jour hanter l'esprit de chercheurs qui veulent savoir, tout savoir sur le curé Paquin.

En 1883, Charles-Auguste-Maximilien Globensky écrit un livre intitulé "La Rébellion de 1837 à Saint-Eustache". Dans ce volume, Globensky cite souvent les "mémoires" du curé Paquin. Où Globensky a-t-il pu lire ces mémoires? Il existait sûrement une copie de ces textes en 1883 pour que Globensky puisse s'y référer.

Avec le temps, de la recherche, de la patience, le texte des Mémoires refait surface. L'oeuvre se divise en trois parties. Les deux premières sont aux Archives nationales à Ottawa. La dernière, la plus "chaude" puisqu'elle traite abondamment des événements de 1837-38, existe en deux versions. Une version "expurgée" existe à la Bibliothèque de Saint-Sulpice à Montréal et l'autre, l'originale, se retrouve depuis quelques années aux Archives nationales à Québec.

La Société d'histoire de Deux-Montagnes se propose de publier la version originale du troisième tome des Mémoires du curé Paquin, à titre d'information à ses membres et aussi pour tous ceux qui s'intéressent à notre patrimoine; la Société d'histoire de Deux-

Montagnes débute dans le présent cahier la publication d'une partie de ce texte tant controversé.

La Société d'Histoire de Deux-Montagnes tient cependant à préciser que la transcription que nous vous présentons est la plus fidèle possible à l'original. Il ne faudrait pas vous surprendre de la difficulté de compréhension de certaines phrases, de l'orthographe parfois boiteux. Nous avons voulu reproduire le plus intégralement possible le contenu de ces textes. De plus, en deuxième partie de ce cahier, nous vous reproduisons la copie manuscrite du texte présenté en première partie. Nous espérons que cette initiative saura satisfaire les plus exigeants parmi nos lecteurs.

La publication de ce troisième tome des mémoires du curé Paquin nécessitera plusieurs cahiers bien identifiable à leur couverture particulière à l'effigie du curé Paquin.

En dernière partie de notre introduction, nous portons à votre connaissance un court texte issu des Mélanges Religieux en date du 13 avril 1847 dans lequel le curé Jacques Paquin présente ses mémoires.

Claude-Henri Grignon

- (1) Archives de l'Evêché de Saint-Jérôme  
Lettre de Jacques Paquin à monseigneur J.O. Plessis, évêque de Québec, le 6 novembre 1821.
- (2) Archives de l'Evêché de Saint-Jérôme  
Lettre de Jacques Paquin à monseigneur Jean-Jacques Lartigue, évêque de Montréal, le 25 novembre 1836.
- (3) Archives de l'Evêché de Saint-Jérôme  
Lettre de Jacques Paquin à monseigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal, le 28 septembre 1843.
- (4) Archives de l'Evêché de Saint-Jérôme  
Lettre de Jacques Paquin à monseigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal, le 14 juin 1845.

## MEMOIRES

sur l'Eglise du Canada, et sur le pays en général, depuis sa découverte jusqu'à l'établissement de l'Archevêché de Québec et la translation du siège du Gouvernement à Montréal en 1844.

## DISCOURS PRELIMINAIRE

au clergé et au peuple canadien.

Forsan et hoc olim meminisse juvabit

Virg.

"L'Eglise catholique, dit Bossuet, est cette société, une, sainte, universelle et apostolique des fidèles répandus sur toute la surface de la terre."

1<sup>o</sup> Elle est apostolique, parce qu'elle croit et enseigne tout ce que les Apôtres ont cru et enseigné; parce qu'elle est gouvernée par des pasteurs qui remontent jusqu'aux apôtres, par une chaîne non interrompue, de siècle en siècle.

2<sup>o</sup> Elle est universelle ou catholique parce qu'elle s'étend à tous les lieux: c'est-à-dire, que dans tous les tems, et dans tous les lieux, il y a eu, et il y aura une société visible de fidèles unis entr'eux, par la même foi, les mêmes sacrements; et conduit par un même chef. Sur tous les points du globe, sa doctrine a été prêchée et continuera de l'être sans interruption; jusqu'à la fin des temps.

Enfin, elle est universelle quant au tems; parce qu'elle subsiste depuis le berceau du genre humain (1) et qu'elle subsistera jusqu'à la consommation des siècles. Sous l'ancienne loi, elle existait dans les promesses, les ombres, les figures. Dans la nouvelle, elle règne et elle régnera par le Testament de l'Homme-Dieu; jusqu'à ce qu'elle soit appelée à s'asseoir sur le trône de l'immobile éternité; centre d'une auréole de gloire, prix de ses nobles travaux.

3° Elle est sainte, par Jésus-Christ, son Fondateur, source de toute sainteté, par les saints qu'elle a eus; qu'elle a, et qu'elle aura toujours dans son sein, par ses sacrements qui sanctifient; par sa morale qui est pure, et enfin, par sa doctrine, qui, commande une sainteté sans bornes.

4° Enfin elle est UNE et INDIVISIBLE, parce que les fidèles qui la composent ne font qu'un seul corps, un seul tout; dont Jésus-Christ est le chef invisible; et le Pape, Evêque de Rome, successeur de St-Pierre, le chef visible; c'est pourquoi, on la nomme Eglise Romaine. Elle est Une, indivisible dans sa foi, toujours prêchée d'une manière uniforme, dans le monde entier. En Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique, et jusqu'aux limites les plus reculées de l'Océanie.

L'Eglise Universelle ou Romaine étant un seul et même corps, toutes les Eglises particulières qui suivent la foi catholique, et obéissent au Pontife de Rome, sont les rameaux de cette Eglise Universelle, avec laquelle elles forment une union parfaite par la foi; comme le corps et l'âme, ne font qu'une seule et même personne par leur union intime. L'Eglise du Canada, constitue donc une partie de ce grand tout, et l'un des fleurons de la couronne brillante, qui décore la tête pleine de splendeur de

l'épouse de Jésus-Christ. Elle est sortie pure et sans tache du sein de l'Eglise catholique, romaine, comme l'or du creuset, pendant les pénibles épreuves auxquelles cette mère de toutes les Eglises fut soumise, dans la première partie du XVIIe siècle, par les attaques des apostats Luther, Calvin, et autres hérésiarques en sous-ordre.

Cette Eglise du Canada, ses soeurs dans les deux Indes, ont contribué à effacer le deuil que le débordement des hérésies avait répandu sur une partie de la chrétienté. Mais, loin d'étouffer le christianisme, ce cataclisme de monstrueuses erreurs eût pour effet, non seulement, de retremper les moeurs, de réformer la discipline mais encore de faire briller, d'un plus vif éclat, la force, la grandeur de cette foi une, universelle; la foi catholique. - Un concile s'assemble à Trente. A l'éclat des réformes de discipline (le feu de la foi demeura toujours pur et vif), établies par cette célèbre assemblée; l'on vit s'allumer le feu divin qui embrâsa les pasteurs et les fidèles. Toutes les nations, toutes les classes des sociétés catholiques, fournirent leurs nobles parts.

Alors surgirent miraculeusement les Thomas de Villeneuve, les Barthelemi des Martyrs, les Charles Borromée, Les Pie V, les Ignace de Loyola et son admirable Compagnie de Jésus dont St-François Xavier grand parmi les saints, honoré par les Canadiens, fut une colonne brillante; les Cajétan de Sienne, les Vincent de Paul, les Pierre d'Alcantara, les Jean de la Croix, les Thérèse de Cépèdes, les Françoise de Chantal, les Angèle et une foule d'autres. Des communautés religieuses, des Séminaires s'élevèrent, comme par enchantement, sur tous les points du globe; et de leur sein sortirent des légions de missionnaires, ardens apôtres jaloux de marcher au martyre, sous la bannière de

l'Eglise pour défendre la foi catholique, en développer la doctrine, sauver les âmes de la contagion des hérésies, et, par un élan sublime, voler sur tous les points, à la conversion des infidèles.

"C'est cette religion divine, dit Berault Bercastel, qui, ressérée dans quelques parties du vieux monde ouvrit les portes du nouveau, par l'entremise de Christophe Colomb. Dieu sembla rapprocher les contrées les plus éloignées, pour donner une nouvelle issue à sa religion. C'est à cette religion divine que nous devons cet élan donné à toutes les entreprises qui par contre-coup, devaient servir à étendre le règne de Jésus-Christ dans un nouveau monde."

Quittons cette région de sublime grandeur, et revenons à notre pays. Si nous en suivons l'histoire, les premières traces de la colonisation, les phases diverses des dissensions intérieures, nos combats contre l'ennemi du dedans et du dehors, nos transformations politiques, enfin nos luttes animées pour l'établissement d'un régime constitutionnel, nous sommes forcés de reconnaître, que le bras tutélaire de la religion a soutenu notre foi et notre courage, dans l'avenir qui nous est destiné. Jetons les yeux autour de nous. Qui a fondé nos établissements nationaux d'éducation, où une brillante jeunesse reçoit une instruction appropriée au progrès des lumières, et dans lesquels ont été formés ceux que leurs talents, leurs connaissances placent à la tête des affaires tant ecclésiastiques que politiques? L'Eglise catholique. Qui a doté nos séminaires, d'où chaque année, de jeunes soldats du Christ, s'élançant au combat pour défendre la foi, et porter avec notre nom Canadien le flambeau de la civilisation dans les régions lointaines et barbares? C'est encore l'Eglise catholique.

Si nous sommes bien pénétrés de ces vérités, nous reconnaitrons qu'aucune institution humaine n'eut jamais pu maintenir parmi nous, cet amour ardent de nos institutions ni ce culte des souvenirs; reportons donc à la religion, nos hommages! En elle nous avons trouvé l'ancre du salut! nous lui devons notre nationalité, et les progrès que nous avons faits pour arriver à une civilisation plus avancée! La lecture de ces mémoires démontrera que la population Française du Canada, lancée au bout du monde, faible et peu nombreuse au sein d'immenses forêts couvertes de frimats, et remplies de bêtes fauves; environnée de peuples barbares, a pu se multiplier, conserver son type national, son individualité, sa religion, sa langue, ses moeurs, ses lois, et ses coutumes sans aucun mélange quelconque.

Nous avons pu le reconnaître, en voyant dérouler, sous nos yeux, les faits contenus dans ces Mémoires. Le catholicisme, en effet, embrassant les intérêts du ciel et de la terre, renferme tous les germes de la viabilité, et de la vraie liberté. Comme Dieu, son fondateur, il ne veut pas commander à des esclaves, mais à des hommes appelés à la liberté. (2) C'est par son caractère expansif et civilisateur, par ses tendances progressives et généreuses; que cette religion divine se distingue des religions immobiles et abrutissantes de l'Asie, et des versatiles opinions de l'erreur.

A son école, l'on a compris, au Canada, qu'il n'y a aucune incompatibilité entre les lumières politiques, nécessaires au maintien des libertés civiles, et la lumière évangélique, qui dirige l'homme vers le terme supérieur de la foi.

A cette réflexion ajoutons ce que M. Gaillardet éditeur du Courrier des Etats-Unis, disait des Canadiens, lors de son voyage en Canada, dans l'année 1843, en parlant de leur langue et de leur religion. "Ce signe divin, ce cachet distinctif de prédestination que la nature a marqué au front d'un peuple, il faut le conserver..... Ne parlez plus Français, et demain il n'y aura plus de Canadiens; mais vous ne serez pas plus anglais pour cela: car entr'eux et vous il restera toujours un abyme..... Une ligne de démarcation vous sépare depuis la terre, jusqu'au ciel..... Mais avec vos co-habitans d'origine britannique, vous devez être amis dévoués, et alliés fidèles, c'est votre devoir, c'est votre intérêt.

"Une autre égide que la Providence vous a mise en mains, c'est la religion que vous pratiquez, en même temps que la langue de vos pères. Le Canada Français subsistera, tant que ces deux piliers ne lui failliront pas. Or, d'après ce qu'il m'a été donné de voir de vos institutions religieuses et savantes, de la double instruction qui s'y donne; et des hommes dévoués qui sont à la tête, j'espère fermement que ni l'un ni l'autre de ces deux piliers ne lui feront défaut."

Pour ne rien laisser passer inaperçu, ne négliger aucun détail essentiel, dans le tableau que nous présentons aujourd'hui, à notre pays, nous avons dû écrire cet ouvrage sous le titre et la forme de Mémoires historiques. Un historien, en effet, comme le pilote d'un vaisseau de haut bord navigue au milieu d'un océan de faits, d'évènements, qu'il lui faut traverser rapidement; il ne peut donc présenter qu'une esquisse des documents les plus saillans. L'auteur de Mémoires, au contraire, comme le conducteur d'un vaisseau côtier, suit pas à pas, tous les évènements, est toujours en scène, connaît les acteurs et les ressorts qui



donnent le mouvement, la vie, et peut apprécier les faits qu'il doit enregistrer. Son but est donc de laisser au tems à venir, des matériaux indispensables pour l'histoire.

Si le monument que nous élevons de nos faibles mains, à notre pays, laisse beaucoup à désirer par l'exécution du travail, il se recommandera du moins, par l'abondance, la richesse et la nouveauté des documents qui le composent. Si les évènements ne sont pas toujours classés avec un ordre parfait, ce sera du moins une riche mosaïque dont l'ensemble méritera l'attention des amis du pays. Ils y trouveront des noms qui leur sont chers, des souvenirs palpitant d'intérêt et une vaste galerie de portraits biographiques qu'ils pourront parcourir avec un véritable plaisir.

En parcourant ces Mémoires, chacun pourra suivre l'histoire de tous nos établissements civils et religieux; des communautés, des collèges, des séminaires, des instituts de bienfaisance, d'arts, de science; les progrès successifs de l'industrie Canadienne, dans le commerce, l'agriculture, l'architecture, la sculpture, la peinture, les sciences, les lettres, enfin chacun y pourra lire les noms des citoyens recommandables par des services rendus à la patrie.

Nous avons également jeté un coup d'oeil rapide sur les discussions parlementaires, et sur les évènements publics qui se trouvent liés à ceux de notre Eglise. A l'exemple du Père de l'histoire du Canada, Charlevoix, nous avons tâché de faire marcher ensemble l'histoire du clergé et du peuple Canadien.

Puisse la critique se montrer peu sévère et nous tenir compte des difficultés. C'est là la seule récompense que nous ambitionnons pour prix de nos travaux.

St-Eustache de la Rivière du Chêne, 20 mars 1847.

J. Paquin, Ptre.

P.S. Les journaux français sont respectueusement priés de reproduire ce PROSPECTUS.

J.P.

(1) Elle naquit le jour que naquirent les jours.

Racine le jeune. Poème de la religion.

(2) In libertatem vocati estis. Gal. V.

## Mémoires

sur l'Eglise du Canada, sur le pays en général  
depuis la découverte en 1523 jusqu'à l'année 1843.

Forsan et haec olim meminisse juvabit (1).

Virg.

3e volume

par: M. JACQUES PAQUIN  
Curé de Saint-Eustache  
Rivière du Chêne

(1) Peut-être un jour nous souviendrons-nous, avec  
plaisir même, des événements présents. (Virgile)

LIVRE III

Depuis le bill des fabriques 1831 jusqu'à la mort du 1er Evêque de Montréal, Mgr J.J. Lartigue 1840. 9 ans.

## CHAP. III

La mort de Mgr Panet mettait Mgr Signay déjà administrateur du Diocèse en possession du trône épiscopal de Québec dont il fit les solennités canoniques ordinaires le 20 février 1833. On raconte à cette occasion que Mgr Signay en prenant possession en forme de la cure de Québec en 1813, aurait voulu renouveler l'ancienne querelle des curés de Québec du tems de Mgr Briand comme nous l'avons dit en faisant sa prise de possession au maître-autel regardé comme celui de la Cathédrale au lieu de la faire à l'autel de la Chapelle de la Ste Famille où est le titre de la paroisse suivant l'usage; mais qu'en cette occasion l'Evêque oubliâ les prétentions du Curé et qu'au lieu d'aller à l'autel de la Ste Famille il alla bien droit et de plein pied au maître autel de la Cathédrale! Tel est l'homme en effet qui va du blanc au noir. Abandonne au matin tous ses projets du soir.

Mgr Signay annonça à son clergé dans son mandement d'intronisation qu'il avait choisi (1) pour Coadjuteur Mr Pierre Flavien Turgeon ancien secrétaire de Mgr Plessis et son compagnon de voyage en Europe en 1820 et dont il fut le confident et l'ami fidèle.

-----  
 Tout ce qui est écrit sous la ligne pointillée ne paraît pas tel quel dans le texte.

(1) "Mr Turgeon Coadjuteur élu 1833" (inscription dans la marge)

Ce choix agréable à tout le monde fut approuvé par son Excellence le Gouverneur Ailmer. Ce Mandement qui rend hommage aux qualités éminentes du défunt Evêque et à celles du Coadjuteur élu est du 25 février 1833.

Des lettres furent immédiatement acheminées (1) à Londres et à Rome pour faire agréer ce choix par la Cour de St James et obtenir des bulles de celle de Rome. Mais le vieux levain de l'opposition entre les Evêques et le Séminaire de Montréal fermentait encore à la Cour de Rome depuis qu'il y avait été porté par MM Roux et Richard en 1828, lesquels y avaient laissés pour Agent du Séminaire MM Thavenet, ancien membre de cette maison et le Marquis de St Antoine, dit en ce pays le Marquis de Beauvoir. Ces Messieurs intriguaient auprès de la Cour de Rome pour faire supplanter Mr Turgeon par un ami du Séminaire de Montréal Mr St Germain, Curé de St Laurent, connu publiquement pour être opposé à l'Evêque de Telmesse, suffragant de Québec, contre lequel on travaillait toujours quoique moins à découvert que par le passé.

Cette intrigue qui allait à faire nommer Mr St Germain à la place de Mr Turgeon ne fut pas plutôt connue en Canada que le Clergé et le peuple s'y opposèrent formellement dans tous les districts mais principalement dans celui de Québec plus particulièrement intéressé dans le choix d'un nouvel Evêque. Le Clergé de la Capitale et des environs (2) se réunit aussitôt en comité sur cette affaire afin de faire réussir la nomination de Mr Turgeon comme Coadjuteur et de guérir pour toujours les Agents du Séminaire de St Sulpice de ses intrigues dans le gouvernement du Diocèse de Québec à la destruction de l'établissement épiscopal du District de Montréal.

-----  
 (1) acheminées (n.d.l.r.)

(2) "Affaires de la Coadjutorerie de Québec - 1833"  
 (inscription dans la marge)

J'aime à rapporter ici mot à mot, les résolutions de Messieurs les québécois qui l'année d'auparavant avaient blâmé les comités ecclésiastiques de Montréal sur le projet d'établir un journal ecclésiastique dans le Bas Canada comme nous l'avons dit; prétendant que ce mode de procéder par des Comités ne convenait pas aux Ecclésiastiques, tandis qu'ils l'adoptent aujourd'hui. Quoiqu'il en soit voici le résultat de leur assemblée tenue dans la Chapelle de St Joseph de la Cathédrale de Québec le 2 décembre 1833.

Furent présents à l'assemblée MM. P. Anger, Baillairgé, A. Bédard, L.F.L. Bédard, Chs. Bégin, H. Bélisle, F.-X. Boucher, Chs. Careau, F. Daulé, L.I. Desjardins, J.B. Ferland, N.C. Fortier, T. Fréchette, C. Gauvreau, Ls. Gingras, Joseph Aubry, B. Grenier, N. Hébert, I.H. Holmes, Z. Lévêque, P. M'Mahon, J.B. Maranda, J. Nelligan A. Parant, J.B. Potvin, Ls Proux, Ls. Rabby et J. Laberge, Mr Ant. Bédard ayant été appelé au fauteuil, MM Baillargeon et Rabby nommés vice Président et Mr Ferland secrétaire les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité:

Résolu 1<sup>o</sup> que Mgr Signay Evêque de Québec s'est conformé aux vœux du Clergé et des fidèles en présentant au siège de ce Diocèse - Mr Pierre Flavien Turgeon comme Coadjuteur avec la future succession à son épiscopat.

Résolu 2<sup>o</sup> que cette assemblée a appris avec les plus vives alarmes que par suite de difficultés suscitées à la Cour de Rome les bulles de Mr Turgeon ont été retardées, que même on aurait cherché à lui substituer (1) une personne qui, dans les circonstances actuelles du pays, ne conviendrait nullement au clergé canadien.

-----  
 (1) "Coadjutorerie de Mgr Turgeon - 1833"  
 (inscription dans la marge)

Résolu 3<sup>o</sup> que vu la situation actuelle de ce Diocèse la promotion de toute autre personne à la place de Mr Turgeon serait regardée par cette assemblée comme la plus grande source de malheurs pour le Canada!

Résolu 4<sup>o</sup> que cette assemblée est persuadée que le St Siège accèdera aux vœux unanimes du Clergé et du Peuple Canadien dès qu'il aura reçu des informations plus exactes sur l'état civil et religieux de cette province.

Résolu 5<sup>o</sup> qu'une requête basée sur les résolutions précédentes soit présentée à Mgr de Québec le priant de n'agréer pour Coadjuteur que Mr Turgeon ce digne prêtre ayant été désigné pour cette charge d'après les formes usitées jusqu'à présent dans ce Diocèse.

Résolu 6<sup>o</sup> que Mgr soit prié de transmettre cette requête au Souverain Pontif conjointement avec celle qui sera directement transmise à la Cour de Rome pour lui faire connaître les sentiments du Clergé Canadien sur cette importante affaire.

Résolu 7<sup>o</sup> que MM Antoine Bédard, Ls. J. Desjardins, Ls Rabby, C.F. Baillargeon, J.B. Ferland composent un comité à cette fin.

Résolu 8<sup>o</sup> que ledit Comité se transporte auprès de Mgr de Québec pour prier sa grandeur de vouloir bien communiquer à cette assemblée, toutes les informations qu'elle pourrait avoir reçues touchant les causes qui ont retardé l'expédition des bulles de Mr Turgeon.

9<sup>o</sup> Ajourné à mercredi le 4 du courant à 1 h. P.M.  
 Québec, 2 décembre 1842 (signé) A. Bédard, Ptre

A l'assemblée du 4 le comité présenta le projet d'adresse au Pape qui fut lue et adoptée; la voici verbatim:

"A Sa Sainteté Grégoire XVI Souverain Pontif"

Très St Père

"Nous vicaires généraux, Prêtres, Curés, Missionnaires, Vicaires et autres ecclésiastiques du Diocèse de Québec soussignés supplions humblement votre Steté de nous permettre de déposer à ses pieds les sentimens de la vénération profonde dont nous sommes pénétrés pour le père commun des fidèles le successeur du glorieux Prince des Apôtres à qui fut confié le soin de paître, régir et de conduire tout le troupeau de Dieu".

"Tandis que la terre se réjouit encore de l'heureux avènement de votre Steté à la Chaire de St Pierre que tous les fidèles de ce vaste Diocèse s'empressent de gagner l'indulgence du jubilé accordée par V.S.S. au monde catholique pour implorer la protection du ciel sur son pontificat nous le Clergé de ce Diocèse interrompons un moment les travaux d'un ministère qui nous accable mais qui ne laisse pas que de nous donner des consolations pour exprimer à VSS. nos craintes, nos allarmes et pour la supplier de vouloir bien étendre jusqu'à nous sa sollicitude paternelle et sa vigilance toute particulière".

"Jusqu'ici très St P. la paix de Dieu a régné dans l'Eglise du Canada: la foi y est encore vive, l'évangile y fait chaque jour des progrès, notre religion ste y est honorée, les exercices du culte public sont respectés mêmes par nos frères séparés. Nous pouvons attribuer ces précieux avantages sans doute à la bonté



du père des miséricordes, à l'intercession d'une foule de martyrs qui, il y a deux siècles passés plantèrent la foi dans ces régions sauvages mais ensuite au zèle et à la piété de nos Evêques institués par le St Siège, dans ce pays depuis son établissement".

"Nous nous flattions même très St P. que des jours de tranquillité et de prospérité plus grandes nous étaients encore réservées, lorsqu'à la mort du St Prélat que nous venons de perdre son successeur en prenant possession (1) du Siège de Québec désigna d'après les formalités d'usage (sauf toujours la nomination et l'institution canoniques réservés de droit inviolable au Souverain Pontif) pour Coadjuteur et son successeur futur Messire Pierre Flavien Turgeon Ptre du Séminaire des Missions Etrangères de Québec qui avait été auparavant recommandé à la Cour de Rome et plus tard agréé solennellement par le ministre de Sa Majesté Britannique".

"Une joie universelle se répandit dans tous les coeurs à la nouvelle de ce choix; car très St P. depuis nombre d'années cet ecclésiastique était connu, aimé, respecté du troupeau dont il allait partager les soins et la sollicitude. Les vœux unanimes de tous les catholiques de cet immense Diocèse l'appelèrent à la dignité épiscopale".

"Aussi T.S.P. combien nous fûmes surpris et consternés en apprenant qu'il paraissait exister à la Sacrée Congrégation de la Propagande quelques obstacles à l'expédition des Bulles dudit Mr Turgeon et que l'on regardait même cet obstacle comme venant de son opinion prononcée contre l'aliénation des biens du Séminaire de Montréal.... Hélas! très St Père aurait-il droit à la

(1) "Mr Turgeon 1833"  
(inscription dans la marge)

confiance de son peuple l'Evêque qui approuverait une telle mesure? Mériterait-il l'amour de son troupeau, le Pasteur qui consentirait à voir passer dans des mains étrangères des biens consacrés à Dieu pour l'instruction religieuse et la morale de ses ouailles? Prévoyant que cette aliénation porterait un coup mortel à la religion de leurs pères?"

"Le Clergé dans une requête à S.M. Britannique et les fidèles de ce Diocèse par leurs représentants dans une requête au même Souverain ont solennellement protesté contre une semblable transaction. Nous prenons la liberté d'annexer une copie de ces deux documents à notre supplique pour l'information de votre Sainteté".

"Nous ôsons donc espérer T.S.P. que lorsque ces deux documents auront été soumis à V.S. elle ne nous refusera pas, pour notre pasteur, celui que tout le peuple, celui que notre Evêque désire associer à ses pénibles travaux et qu'il a déjà annoncé comme tel à ses ouailles celui qui ne cesse de prêcher au clergé ainsi qu'aux laïcs la soumission la plus complète, la vénération la plus profonde et l'affection la plus sincère pour le Pontif suprême de l'église de J.C."

"Nous vous supplions T.S.P. d'écouter favorablement la prière de vos enfants du Canada, d'agréer nos très humbles représentations qui seront déposées aux pieds de V.S. par le digne ecclésiastique récemment chargé des affaires de l'Evêque auprès du St Siège et de nous accorder la bénédiction apostolique".

Résolu que cette supplique soit imprimée, qu'on la fasse en même tems signer et passer de la même manière que la requête à l'Evêque de Québec et qu'il soit prié de les transmettre immédiatement au Souverain Pontif.

Québec 4 décembre 1833 (signé) "Ant. Bédard, Président, Ferland, secrétaire."

Des représentations aussi sages et aussi modérées que celles là devaient avoir leur effet; aussi les bulles de Mr Turgeon furent signées aussitôt après que Mr M'Guire Grand vicaire de Québec eut donné les informations présentes au St Père le 28 mai 1834.

L'on a du remarquer que les documens demandés à l'Evêque de Québec touchant cette affaire n'ont pas été rendus publics afin de ne pas compromettre le Séminaire de Montréal ni ses Agents à Rome, Mess. Thavenet de St Aulaire et l'Ambassadeur français Mr de Latour Maubourg quoiqu'ils eussent été communiqués aux signataires de cette requête. Ces intrigues que je ne révélerai sont pitoyables et ne pouvaient avoir d'effèt que momentanément: une fois connues elles devenaient ridicules et d'un effet tout contraire à ce que les intriguans pouvaient s'en promettre. Aussi Mr Thavenet (1) le chef de l'opposition voyant sa trame ourdie dans l'ombre - mise au grand jour fut un des premiers à travailler à l'obtention des bulles de Mr Turgeon...! Ceci n'a pas besoin de commentaire mais de pitié!

-----  
 (1) "Mr Turgeon consacré 11 juin 1834"  
 (inscription dans la marge)

Le Vénérable Mr Antoine Bédard curé de Charlesbourg fut chargé de colporter la requête dont nous parlons ici la fit signer par l'universalité du Clergé de tous les districts de la Province du Bas Canada à deux exceptions près.

Mr Turgeon fut sacré le 11 juin 1834 dans la Cathédrale de Québec par Mgr Signay aidé de Mgrs Lartigue et Gaulin Coadjuteur de Kingston, de MM. les grands vicaires Demers et Viau du District de Québec, Cadieux des Trois Rivières, Bédard et Tabeau du District de Montréal et en présence d'une foule immense du Clergé et du Peuple des différens Districts de la Province. Mr Cadieux prêcha avec éloquence et fit une touchante allocution sur la cérémonie du sacre et sur le mérite du nouvel Evêque.

Mgr Turgeon est né à Québec d'une famille très respectable de cette ville, le 12 novembre 1787. Il a été très longtems le secrétaire de feu Mgr Plessis qu'il accompagna en Europe et dont il mérita toute sa confiance: ce qui lui fait le plus grand honneur comme aussi son élection soutenue par tout le Clergé du Diocèse alors immense. Après la mort de Mgr Plessis Mgr Panet avait jetté les yeux sur lui pour Coadjuteur mais il refusa préemptoirement cette haute dignité; ce fut Mgr Signay qui l'occupa. Il était alors membre du Séminaire de Québec dans lequel il a (...) sa résidence jusqu'à présent depuis 1810 où il a été agrégé à ce Séminaire dont il a rempli plusieurs charges depuis 1810 à 1834. C'est le premier membre de ce Séminaire qui ait été Evêque depuis Mgr de Laval jusqu'à lui.

-----

(...) mot illisible  
(n.d.l.r.)

L'ouvrage (1) de Mr Isidore Lebrun que nous avons souvent cité, annoncé, dans ce pays, à plusieurs reprises parut enfin à Montréal dans le mois de juin 1833. C'est un volume in 8 (...) de 538 pages, Paris 1833, intitulé: Tableau statistique et politique des Deux Canadas. Mr M'guire Grand vicaire de Québec donna aussitôt après son apparition une critique sévère mais juste de cet ouvrage mal fait dans lequel l'Auteur mal informé dénature les faits, représente les choses et les hommes sous de fausses couleurs, dénigre la religion son culte ses cérémonies et tombe enfin dans des erreurs si grossières quelles font rire de pitié les personnes instruites du pays. Il prétend pourtant écrire sur des documents officiels, notes, manuscrits, brochures, gazettes etc qui lui ont été envoyés du Canada par des représentans et d'autres notabilités de cette province. Mr Rambeau français et homme de lettres rédacteur du journal l'Ami du Peuple a aussi fait la critique de ce (...) de Mr Isidore Lebrun.

Je ne prendrai pas la peine d'entrer dans d'autres détails sur ce hors d'oeuvres, que celui qui voudra le trouver bon le lise d'un bout à l'autre et il sera bien détrompé et sévèrement puni s'il est instruit et homme de bon aloi.

Dans cette même année une riche douairière de Montréal Dame Veuve M'donell établit une maison de refuge ou plutôt donna l'asile aux filles repenties qui voulaient revenir à la vertu et qui en avaient malheureusement été séparées par la misère ou la séduction. Ce fut dans sa propre maison qu'elle forma cette réclusion, ce port du salut, cette belle institution qui pouvait produire tant de bien et de conversion. Elle y fut aidée

-----

(1) "Statistique de Isidore Lebrun 1833" (inscription dans la marge)  
 (...) mot illisible (n.d.l.r.)

puissamment (1) par les Dames de la Charité dont nous parlerons avec admiration plus particulièrement dans la suite; c'étaient alors Mad. Gamelin, les Dmlles Perras Noël, Mad Berthelet (...) dont les bazars montaient à plusieurs centaines de louis par année et dont une partie aidait Mad. M'donell dans sa belle oeuvre de charité!. Cette philanthropique institution reçut la sanction de la Législature provinciale qui passa un bill d'allocation en sa faveur et qui fut sanctionné en Angleterre l'année suivante (...) en 1835.

Mais cette institution manquait par ses bases c'est à dire que les fondatrices n'étaient point liées en communeauté par les voeux de chasteté et d'expropriation personnelle. La fondatrice elle même jeune encore eut la faiblesse de contracter un mariage mal assorti et celle belle pièce théatrale et palpitante d'intérêt moral finit comme une scène comique par un mariage en 1836. Cette pieuse dame et celles qui lui aidèrent ainsi que la législature qui lui vota £ 450 annuellement et qui avait incorporé son institution méritent toujours nos éloges pour le bien qu'elles ont fait et doivent donner l'idée à ceux qui sanctionnent ainsi par des aumônes ou des lois une institution quelconque qu'il faut au préalable s'assurer de la (...) des fondemens de cette institution qui fût nommée de la Magdeleine.

Au milieu de l'été de 1834. un jeune Huron de Lorette nommé Louis François Tourhanché ayant retiré de l'eau au péril immense de sa vie le fils de Sieur Germain Bédard de St reçut (2) des applaudissemens universels des citoyens de Québec qui lui

-----  
 (1) "Filles repenties de Mad M'donell - 1833. Asile de la Magdeleine" (inscription dans la marge)

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

(2) "Jeune huron - Puits de Montréal - Couvent des Ursulines de Québec attaquée du feu - 1834" (inscription dans la marge)

firent frapper une médaille d'argent très bien exécutée par Mr Hacket. Cette médaille lui fut présentée à la jeune Lorette dans un Conseil de la Nation Huronne, le 1er septembre de cette année: Elle contenait des inscriptions qui rappelaient le fait héroïque du jeune sauvage et qui faisaient honneur aux citoyens de Québec qui savent si bien encourager la vertu et récompenser les oeuvres méritoires.

Dans le même tems 12 juillet en creusant dans la rue N.D. de Montréal pour réparer les aqueducs, on trouva vis à vis du Séminaire un puits qui avait 108 pieds de profondeur et dont l'eau était douce mais pourtant agréable. En vain on consulta la tradition sur l'origine de ce puits rien n'a pu revêler la date ni même fait soupçonner l'existence de cette espèce de merveille qui piqua beaucoup la curiosité du public.

Dans l'hiver de cette même année le Couvent des Ursulines de Québec faillit être totalement détruit par les flammes qui furent heureusement arrêtées par l'activité et le zèle des citoyens et de la garnison, les Dames Ursulines aimèrent à reconnaître dans les papiers publics par des éloges et remerciemens. Le Gouverneur Ailmer, en galant homme, fit offrir à ces Dames, un logement au Chateau, sa résidence; mais elles n'eurent pas la peine de déloger: leur Couvent n'ayant pas été mis hors d'état de leur servir. Elles remercièrent donc le Gouverneur de sa bonne attention.

Il eut bientôt à déplorer lui même un plus grand malheur dans la conflagration du Chateau St Louis où il faisait comme tous les autres gouverneurs du Canada sa résidence ordinaire. Cette épouvantable catastrophe arriva le 23 janvier 1834. Tout cet antique et magnifique palais situé sur le promontoire immense qui domine

tous les environs de la Capitale, en face du majestueux St Laurent fut (1) entièrement détruit par le feu malgré les efforts inouis qui déployèrent les citoyens et les troupes.

Ce vaste et bel édifice servait au logement des Gouverneurs depuis 160 ans. Il avait été réparé confortablement aux frais de la Législature en 1805. Il était élevé à 300 piés au dessus de la Basse ville et l'on était étonné, effrayé même de voir promener les habitans de ce Chateau sur le balcon appuyé sur des blocs de pierre assis sur le roc de cette haute fallaise coupée à pic sur une hauteur si considérable. De cette vaste galerie on jouissait du plus hardi et du plus vaste point de vue qu'il (était) (2) possible de rencontrer.

D'autre part à la cloture de la neuvaine de St François Xavier qui commence le 4 mars à l'Eglise de Montréal, Mr Quiblier Supérieur du Séminaire de cette ville plus tard grand vicaire donna la bénédiction papale faveur qu'il avait reçue du Pape Grégoire XVI, Maurus Capillari. Cette cérémonie avait lieu pour la le fois dans ce pays et contribua pour beaucoup à donner de l'éclat à la pompe des cérémonies de la Neuvaine.

Le port de Montréal avait été visité dans le cours de l'été 1834. par un animal marin pesant 200 livres ayant 14 pieds de long sur 10 de grosseur. Sa peau qui était fort belle était couverte d'une gaze de limon ou d'écume d'une grande blancheur. Comme cet énorme cétacé était inconnu dans ce fleuve au moins dans le haut on disputa (3) s'il était marsouin ou baleinau:

-----

(1). "Chateau St Louis brulé - Bénédiction papale - 1834"

(2) Le mot "était", est absent du texte original (n.d.l.r.)

(3) "Baleine, marsouin - 1834. Monument de Jacques Cartier"

(1) et (3) inscriptions dans la marge



ce qui semble pourtant facile à décider. Ce furent les frères Dupuits de la ville de Montréal qui pûrent attirer cet énorme poisson avec beaucoup de fatigues et d'efforts le 10 juillet 1834.

Une vraie baleine avait pareillement été prise en 1830. dans les Iles de Boucherville et amenée au port de Montréal au grand étonnement des citoyens qui voyaient pour la 1<sup>o</sup> fois devant leur ville de cette espèce de mammifère sur leur rivage.

Le jour du 300e anniversaire du débarquement du célèbre Jacques Cartier navigateur de St Malo, dans la Petite Rivière St Charles de Québec dans l'endroit même où est bâti l'Hopital de Marine le 14 septembre de cette même année plusieurs citoyens de la Capitale se réunirent à cet Hopital et élevèrent à la mémoire de ce grand homme et pour fixer ce point contesté de l'histoire du Canada savoir le lieu précis du débarquement de Jacques Cartier, un petit monument en bois, sur la principale porte de l'hopital de Marine sur lequel ils gravèrent l'inscription suivante en attendant quelque monument durable: "Érigé le 14 septembre 1834, en mémoire du débarquement du célèbre Navigateur Jacques Cartier natif de St Malo, le jour de l'exaltation de la Ste-Croix le 14 septembre 1535."

Ce fragile monument n'était que le premier qu'une pensée patriotique doit exécuter en grand au plus vite suivant les résolutions de l'assemblée des Erecteurs de ce monument savoir M.M. Caron, Fisher, Faribeault, M'donald Mr Demers Grand Vicaire, le Col. Bouchette, Clouet Glackmayer, Huot, Jos. Légaré fils Lindsay (...) Marin, D. Parent, Pelletier et le Shériff (...). Ce débarquement de Jacques Cartier se trouve contradictoirement (1) rapporté par le changement du nom de la Rivière Ste Croix ainsi

-----  
 (...) mot illisible (n.d.l.r.)

(1) "Musique du Collège - 1834" (inscription dans la marge)

nommée par Jacques Cartier parce qu'il y débarqua le 14 sept. 1535 le jour de l'exaltation de la Croix, mais qui fut appelée plus tard la Rivière St Charles par reconnaissance pour le patron de Charles d'Ambain grand vicaire protecteur des Récollets qui batira près de ce lieu leur Couvent de Notre Dame des Anges aujourd'hui l'Hopital Général. Cette explication détermine le lieu du débarquement de Jacques Cartier dans la Rivière St Charles où il passa l'hiver de 1535 à 1536 et non dans la Rivière Ste Croix ni de Jacques Cartier comme quelques uns le prétendent faussement.

Nous voyons aussi dans les journaux de cette date que les jeunes élèves du Collège de Montréal ont eu le bon esprit de s'exercer au chant d'église et à la musique instrumentale sous la direction de Mr Bruney organiste et compositeur. On (...) une messe de sa composition. Des musiciens des bandes de la garnison de Montréal ont eu aussi la complaisance d'aider les jeunes amateurs du Collège qui possèdent maintenant tous les instrumens en usage dans l'orchestre le mieux composé et dans les plus brillans concerts. Ces MM se font un plaisir de jouer aux Offices solennelles de la Cathédrale et de la grande Eglise de Montréal quand ils sont demandés.

Le 10 juin de cette année fut posée la première pierre de la Chapelle des Congréganistes indépendans de Montréal. On a introduit dans la cavité de cette pierre un vase dans lequel on a déposé le portrait de George IV. de Guillaume IV. (1) et d'Adélaïde outre les inscriptions d'usage. On déposa dans ces fondations un exemplaire du catéchisme maintenant en usage dans

-----

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

(1) "Chapelle des Congréganistes - 10 juin. Idéologie- 1834"  
(inscription dans la marge)

cette Congrégation. Il sera curieux de comparer cette édition déposée avec celle qui existera dans 50 ans seulement pour voir les myriades de variantes qui auront existées dans la foi des indépendans pendant ce cours intervalle de tems. Que sera-ce au bout d'un siècle si toutefois cette secte n'a pas fait place dans cette chapelle à plusieurs autres comme elle moins vivaces que les murs qui les renferment! Quelles énormes variantes, en effet, dans les religions libres se laissant aller à tout vent de doctrine! Que les Congrégationalistes regardent aux catéchismes de leurs pères et ils verront la vérité de cette réflexion. Cette Chapelle est belle et grande. C'est le Dr Miles qui en est le Chapelain.

Ce fut enfin dans l'automne de 1834 que se termina une longue et opiniâtre polémique sur l'idéologie et le Système du sens commun de Laménais. Cette savante discussion fut élevée par Mr Jacques Odelin curé de St Hilaire de Rouville défendant l'ancienne philosophie contre les professeurs du Collège de St Hyacinthe qui combattaient pour Laménais: unquibus et rostro. Les argumens furent échangés avec beaucoup d'habilité de part et d'autre mais les Messieurs Laménairiens ne battaient plus que d'une aile lorsque l'encyclique de Grégoire XVI. Maurus Capellari vint séparer les combattans et laisser la victoire à Mr Odelin.

Je ne parlerai pas des communications badines contre les Laménairiens qui les piquèrent au vif puisqu'ils viennent de moi. Elles mettaient au jour le ridicule sous lequel on peut envisager ces systèmes et les conséquences dangereuses qu'ils amènent dans la foi.

## CHAP. IV

Deux (1) changemens de ministère eurent lieu dans la métropole dans les derniers six mois de l'année 1834. Le Ministère Grey fut remplacé par celui de Melbourne et le Ministre des colonies le Lord Hanley donna sa place à Lord Spring Rice. Au 14 décembre ce ministère Wigh fit place à un ministère Tory organisé par le Duc de Wellington qui appela le Lord Peel à la Présidence et le Lord Aberdean au bureau des Colonies. Ce nouveau ministère ne tint que quelques mois pour céder de nouveau aux Wighs Melbourne et Glenegg ministre des Colonies. Ce dernier tiendra à force de souplesse et de patience jusqu'en 1841, qu'il sera expulsé tout exprès et malgré lui du pouvoir.

Ce n'était pas seulement dans la mère patrie que les comités (...) s'agittaient dans la politique (...) dans cette Colonie la majorité de la Chambre d'assemblée travaillait de la tête et des mains des réformes dont quelques unes n'étaient point constitutionnelles et devaient compromettre même la tranquillité intérieure du pays et par là même détruire l'influence et la nationalité des Canadiens français. On a déjà vu l'agitation inopportune occasionnée par l'élection de Tracey en 1832 et de la malheureuse affaire du 21 mai qui en avait été la suite; on va voir maintenant la continuation et l'accroissement rapide de cette politique violente qui sera noyée dans les émeutes de 1837 et de 1838.

-----

(1) "Changement de ministère. Commencement de l'agitation politique en Canada. 1834" (inscription dans la marge)  
 (...) Mot illisible (n.d.l.r.)

Le gouverneur (1) Ailmer qui s'était annoncé en prenant les rênes de l'administration de cette Province comme réformiste, qui, dans le fond avait de bonnes intentions mais qui était gêné par son entourage et les instructions de Doyngs Street ne put contenter les demandes incessantes de la Chambre d'assemblée et de satisfaire aux griefs qu'elle grossissait de jour en jour. Ce fut le 15 février 1834, qu'elle prit en considération l'état de la Province en assemblée parlementaire après avoir fait un appel nominal de tous ses membres. Elle résuma tous les abus amoncelés autour de la constitution depuis son établissement en 1791 et renouvela ses demandes d'un Conseil législatif électif, et dans 92 résolutions. Ce fatras où se trouvaient pêle-mêle d'excellentes choses, des griefs restés mêlés à des déclamations injustes et impolitiques devinrent pour les Représentans et les patriotes leurs partisans comme la déclaration des droits sous Jean sans terre en Angleterre et le Programme de l'Hotel de Ville à Paris dans la résolution de 1830.

La Chambre par ses 92 résolutions mettait en jeu un projet inconstitutionnel par l'établissement d'un Conseil électif qui étant nommé comme la Chambre par le peuple, aurait été sujet à la houle des élections, dépendant du peuple et le serviteur obligé de la Chambre maîtresse absolue des élections à cette époque. Ce conseil devenait donc une seconde chambre purement démocratique et mettait deux poids dans la balance constitutionnelle; ce qui lui faisait perdre évidemment son équilibre et en faisait une demande inconstitutionnelle. La Chambre oubliait que ce Conseil aurait mis pour un tems le parti Breton du Bas Canada hors de toute représentation par le fait que toutes les élections auraient été patriotes aussi bien pour ce conseil que pour la

-----  
 (1) "92 résolutions fév 1834" (inscription dans la marge)

Chambre d'assemblée ce qui devait le faire (1) repousser par la mère patrie sans compter que la majorité venant à changer par l'émigration, le parti français serait alors devenu la victime de ce même conseil; elle oubliait de plus qu'un changement constitutif de l'ordre public et social d'un pays ne se fait jamais sans guerre civile et qu'une constitution nouvelle ne vient pas sur des feuilles volantes de papier comme dit Laménais mais l'inoculation le sang des citoyens; elle oubliait encore qui par son appel à un secours étranger, des menaces et des distinctions nationales résultant du langage des 92 résolutions elle irritait une partie de la population contre nous, mécontentait le gouvernement qui ne manquerait pas de s'appuyer du parti irrité et amènerait par là une crise qu'elle n'était nullement prête à rencontrer mais qui causerait plutôt la ruine des Canadiens français: Ces 92 résolutions placèrent en deux camps les populations de cette Province sous les noms de patriotes et de Bureaucrates dont la haine dès le principe ne devait s'éteindre que dans le sang des vaincus ce qui arrivera en 1837. et 1838.

Les élections qui eurent lieu quelque tems après dans le cours de cette année furent tumultueuses en plusieurs localités mais elles furent presque en totalité favorables à la Chambre qui triompha sur tous les points où ses partisans voulurent se montrer. Mais ce triomphe soulevait bien des préjugés, naissait bien des susceptibilités, dédaignant de vrais amis du pays parmi les modérés et les conservatifs et enfin ce triomphe fut dès lors regardé comme un malheur qui faisait bientôt couler les larmes de la patrie.

Quoiqu'il en soit de ces 92 résolutions je n'en dirai pas d'a-

-----

(1) "Politique - 1834. 92 résolutions  
(inscription dans la marge)

vantage. Comme cette politique (1) turbulente n'est jamais le fait d'un Clergé Catholique je dirai que le Clergé canadien ne partagea jamais celle de la Chambre d'assemblée par ses 92 résolutions que ni quelques membres de l'Eglise ne se déclarèrent pas tous dans cette première année tous à l'exception de deux ou trois le firent plus tard. Le Clergé est resté fidèle aux droits du peuple, à la Constitution de 1791. à la politique de 1827. approuvée par la Chambre des Communes dans son rapport de 1828. qui fût proclamé par la Chambre elle même un monument impérissable qui rendait justice aux demandes des Canadiens, par là la Chambre avait le contrôle sur tous les deniers publics, l'acte de la 14e de George III étant rappelé; les biens des Jésuites produisant £ 31,000 venaient à la Province avec le Couvent, même moyennant la bâtisse de casernes à raison de £ 10,000 une fois payées, les terres incultes, l'indépendance des juges et du Conseil Législatif en un mot toutes nos réclamations furent écoutées, Lord Dalhousie fût rappelé! Voilà ce que voulait et à quoi tenait le Clergé Canadien.

La même concession fut en entier renouvelée en 1831 par le Lord Goderich alors ministre des Colonies et plus tard en 1831. par le bon Gosford et les autres commissaires nommés à la suggestion de nos amis Cronnel, Hum, Roebuck Dr et venus en Canada pour terminer les différens qui existaient alors. Qu'a fait la Chambre munie de ces privilèges? Rien, elle ne pouvait pas réussir, disait-on; mais l'a-t-elle tenté? A-t-elle mis en avant des bills pour faire concéder des terres aux Canadiens français, pour les faire arpenter, y faire ouvrir des chemins, y faire construire des chapelles afin d'engager les jeunes canadiens à s'y établir? Elle n'a rien fait que des querelles nouvelles qui absorbaient tout le tems des sessions pendant lequel le statut impérial donnait (2)

-----  
 (1) "Agitation - 1834" (inscription dans la marge)

(2) "Agitation - 1834" (inscription dans la marge)

ces terres aux étrangers, à la barbe même de Mr Denis Viger délégué de la Chambre auprès du bureau colonial! Que voulait le Clergé? Le développement de l'industrie, de l'éducation, de la jeunesse; à cet égard on doit louer la Chambre de ses efforts généreux; mais qu'a-t-elle fait pour l'agriculture? elle a dépensé des milliers de louis en pure perte pour les Canadiens français qu'il fallait instruire en leur montrant par des fermes modèles établies dans chaque comté où l'habitant aurait appris la manière de cultiver; où il aurait trouvé des graines, des semences de toute espèce à bon marché et le (...) pour rien voilà ce que voulait le Clergé! Enfin il voulait que la Chambre favorise les manufactures canadiennes par des octrois, qu'elle rendit les juges indépendans, qu'elle qualifiât les membres du Conseil de manière à les mettre aussi indépendans du peuple que du gouvernement, mais esclaves du bien être du pays par les propriétés qu'il y auraient, enfin le Clergé voulait que la Chambre eut soin de la bourse publique en faisant donner de bonnes garanties au trésorier de la Province mais qu'elle payât libéralement tous les employés publics comme elle se payait elle-même dans ses contingens. Voilà ce que voulait le Clergé et si la Chambre eut voulu de cette manière nous aurions encore une constitution et une nationalité. Mais ce fut premièrement le contraire et quand on voulait parler de la sorte, on nous traitait aussitôt de Bureaucrates, d'anticanadiens; on avait beau dire que nous étions plus attachés qu'eux au bien être de notre pays, que nous aimions nos compatriotes et que c'est précisément que nous redoutions (1) une crise qui les ruinerait; que le Clergé étant canadien, vivant d'eux et avec eux au bonheur desquels il s'était voué, consacré par son état, tout cela ne valait rien, nous n'étions pas patriotes jusqu'à l'admiration des menées des chefs, dès lors nous étions des

(1) Ditto - 1834 (inscription dans la marge)

(...) Mot illisible (n.d.l.r.)



anticanadiens, etc. Dès lors aussi commencèrent les chansons, les injures, les calomnies, les persécutions, les avanies de toutes espèces exercées avec fureur jusqu'au feu de 1837. de la part des patriotes contre les prêtres leurs compatriotes, leurs frères, leurs amis, leurs cidevant collaborateurs dans la défense de la cause populaire en 1827. véritable époque de la politique canadienne! Bien loin d'en rabattre lorsqu'on leur disait qu'ils allaient trop vite qu'ils soufflaient des tempêtes dont ils seraient inondés, qu'ils perdraient tout en déchaînant ainsi les passions courroucées des masses qu'on ne peut plus arrêter ni guider quand une fois elles sont soulevées, les esprits s'échauffaient de plus en plus et le peuple auquel on faisait croire que les 92 résolutions étaient pour demander qu'on gardât nos usages et notre constitution intacte tandis qu'on en s'appait les fondemens par la création d'un conseil électif le peuple signait des requêtes dans le sens patriote en grand nombre même au congrès américain.

On fit des assemblées sur tous les points et dans tous les sens patriotes et constitutionnelles car les Bureaucrates en appellèrent à la constitution dès que les patriotes avaient paru s'en éloigner et l'on envoya des Députés en Angleterre des deux côtés de la question. Les patriotes eurent leur Morin leur Robert Nelson et Chappman qui partirent pour l'Angleterre en février 1835 et les constitutionels députèrent l'Honorable John Neilson qui n'avait jamais dévié de la voie constitutionnelle (1) et canadienne, pour la 3e fois député par le peuple dans la Métropole et Mr Waker avocat distingué de Montréal de la même politique que Mr Neilson de Québec maintenant Représentant du Canada.

-----  
 (1) "Députés - 1834" (inscription dans la marge)

Pendant tout ce grabuge la Chambre fut appelée à l'expédition des affaires à la fin de janvier 1835. mais au lieu de procéder aux affaires urgentes la Chambre prit de nouveau en considération l'état de la Province considération banale et aveugle qui ayant enfanté (...) d'auparavant les 92 résolutions, ne devait qu'en mieux faire cette année. Or pendant que le foyer des lumières des différens comtés étaient réunis en Chambre éclairant l'état de la Province, il arriva un phénomène bien rare dans nos climats: le tonnère accompagné d'éclairs, de vents violents, de pluies et de grêle tomba sur l'église de St Thomas le 14 février précisément le jour où la chambre prenait en considération l'état de la Province: il paraît, dit le Canadien de Québec à cette nouvelle, que les sylphes et les autres génies de l'air prenaient aussi ce jour-là en considération l'état de leurs Provinces; et que c'est de la chaleur des débats que naquit la foudre... Le Canadien tout patriote qu'il fut ne put s'empêcher de badiner la Chambre qui prenait trop souvent et surtout trop longuement en considération l'état de la Province.

L'Echo de St Charles autre journal patriote en parlant avec sa bouche épaisse des météores, des clairons, des pluies d'étoiles et des phénomènes aériens de ce même tems faisait dire (1) aux Dames de l'Assomption d'où était l'éditeur, d'alors, que les lumières du ciel venaient fort à propos éclairer les Représentans sur l'état de la Province... L'Echo et les Dames illuminées furent sifflés et les mandataires n'en virent pas plus clair.

-----  
 (1) "Commissaires, Gosford - 1835" (inscription dans la marge)  
 (...) Mot illisible (n.d.l.r.)

Cependant le gouverneur Ailmer était le point de mire sur lequel se dirigeaient tous les coups des patriotes mais heureusement pour lui qu'ils ne l'atteignirent nullement: car il fut nommé en arrivant à Londres au poste important de commandant en chef des troupes en Irlande et reçut en Canada à son départ des adresses de félicitations signées par 12,000 personnes. On le fêta à Québec par des bals et des galas splendides. Il partit le 17 septembre 1835 sur la Pique Capt. Roup frégate qui avait amené son successeur le Lord Gosford le 23 août précédent.

Le Ministère Peell avait chargé d'abord le Lord Canturbery, puis ensuite le Lord Murray, puis enfin le Lord Amherst, d'une commission d'enquêteur sur les affaires du Bas Canada; mais le ministère étant tombé sur ces entrefaites, le Lord Melbourne nomma une commission de trois personnes, savoir du Lord d'Archibald Gosford comme gouverneur en chef et des Lords Charles Grey et George Gins. Ces nobles personnages et leur suite furent reçus avec les honneurs dûs à leur rang par le Lord Ailmer qui se démit de sa charge en faveur du Lord Gosford comme gouverneur civil, le gouvernement militaire fut confié à sir John Colborne ex gouverneur du Haut-Canada où il était remplacé dans le même tems 17. sept. par le célèbre Sir Francis Bond Head dont nous aurons occasion de parler plusieurs fois.

Avant son départ pour l'Irlande le Lord Ailmer avait donné deux superbes tableaux à la Chapelle des Irlandais de Québec desservie par le respectable M'Mahon (1) Chapelain de cette Congrégation.

-----

(1) "Tableaux et cloches donnés à Québec et St-Edouard - 1834"  
(inscription dans la marge)

Dans le même tems le Curé et les marguilliers de St Edouard Seigneurie de Mr Languedoc accusèrent dans les journaux de Montréal la réception d'une belle cloche pesant 763 livres donnée à leur église par Mr Languedoc seigneur de St George et par Mr Barton sheriff de Montréal et seigneur de St James mais tous deux seigneurs de St Edouard: MM. Moll, Curé, les marguilliers Mister Leihier, Tavarin Lange, de la Plante, L. Boissit notaire, Frs. Boissonneault, Cyprien David, Jos. Gauthier, A. Forgue, Ls Lefebvre et Amable Meilleur étaient les signataires de l'adresse à MM. Languedoc et Barton.

Cependant l'agitation politique qui, comme on l'a déjà observé s'était emprégnée des principes de la glorieuse révolution française avait déjà formé des associations (...) commençaient à se répandre dans les villes et les campagnes sur le plan et les principes français. La première qui fût connue à Montréal est la St Jean Baptiste organisée en juin 1833. par Mr Duvernay éditeur de la Minerve et depuis membre du Parlement du Bas Canada. Le nom de cette fête lui fut donné par imitation du John anglais on voulut de même nommer le peuple canadien Jean Baptiste et l'on prétendit faire de la St J.B. une fête nationale. Mais on ne prit pas garde que pour éterniser une association, faire une fête il faut appeler pour cela la religion qui, seule, peut lui donner de la stabilité; surtout chez un peuple éminemment religieux comme celui du pays. Ce fut le contraire on lui donna un air philosophique irreligieux (1) et par là même antinational: ce qui la fit tomber en très peu d'années. La devise de cette société était le (...) français: Aide-toi, le ciel t'aidera.

-----

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

(1) "Société de St Jean Baptiste - 1833"  
(inscription dans la marge)

Les maximes religieuses étaient celles-ci: toute autorité légitime vient du peuple au lieu de cette parole de l'Apôtre: Omnis potesta a Déo. Cette sentence empruntée à Cromwell et mise en vogue par Laménais était (...) avec emphâse dans les galas bachiques de la St J.B. et commençait déjà à produire des fruits empoisonnés de la révolte. La loyauté des Sociétaires n'était pas non plus des plus ferventes, comme on peut le voir par les couplets suivants chantés tous les ans par le Président et le fondateur Duvernay Ecuyer, M.P.P.

Peut être un jour notre habitant paisible,  
Se lassera du joug pesant d'un roi;  
Il s'écria mais de sa voix terrible:  
Sortez d'ici cette terre est à moi...

Les symboles étaient la feuille d'érable, arbre indigène et très utile par le sucre qu'on retire de son eau aux gelées du printemps. Le costume qu'on avait adopté, parmi les Jean Baptistes était le capot d'étoffe grise, les souilliers de boeuf, le bonnet bleu de laine, enfin le pavillon étoilé tricolore. Le nom donné à cette fête fut-elle religieuse et catholique eut été une usurpation sur St Joseph qui est le patron titulaire du pays, comme nous l'avons déjà dit; et contre l'autorité ecclésiastique qui seule peut établir des fêtes patronales, etc. On n'appella d'ailleurs la religion à cette fête que pour la contester par les principes dont nous venons de parler (1) et des cérémonies inusitées dans notre Eglise par exemple de forcer le curé à bénir le pain qu'on voulait donner à la messe dans une maison particulière et de présider la procession qui devait l'apporter à l'église comme cela est arrivé dans une paroisse que nous

-----  
 (...) mot illisible (n.d.l.r.)

(1) "Opinion sur la politique des prêtres - 1844"  
 (inscription dans la marge)

ne voulons pas nommer ainsi que quelques autres où l'on se repentit d'avoir chanté des grandes messes pour cette fête anti ou peu chrétienne. On finit par ne faire qu'un dîner commun dans lequel on prenait sans doute en considération l'état de la Province et dans la dernière année de son existence, 1837, la société se divisa en deux partis celui des modérés patriotes et celui des agitateurs.

Pendant que cette Province se convulsait follement dans une politique néfaste, d'interminables discussions s'établirent dans les papiers (...) (...) la convenance que le Clergé se mêlat ou ne se mêlat point de politique active. Les uns prétendaient que non seulement le prêtre peut mais qu'il doit, comme gardien du troupeau sonner l'allarme dans le bercail lorsqu'il voit qu'une mauvaise politique peut entraîner les ouailles confiées à sa houlette dans le désordre se jettent dans les extrêmes interdisaient toute intervention quelconque, aux prêtres dans la politique. Voici sur cette question l'opinion du vénérable Evêque de New York Mgr Dubois.

"Quant aux prêtres qui se rendent dans une fête ou une assemblée politique quoique j'aie toujours pensé qu'un prêtre était mieux auprès d'un malade ou à l'exercice de son ministère que là et que j'aie exprimé franchement mon opinion (1) à ce sujet, cependant je ne pourrais gêner la politique des ecclésiastiques et les empêcher de se joindre à leurs concitoyens dans les banquets en commémoration d'événements (2) politiques et de demander des bénédictions sur ces joies innocentes. Je ne voudrais pas non plus leur ôter le privilège d'exprimer leur opinion sur tout sujet qui intéresse l'état: car cela n'est point

-----  
 (...) mot illisible (n.d.l.r.)

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

(2) Probablement "D'événements" (n.d.l.r.)

prendre une part inconvenante dans la politique."

Dans ce pays agité par une politique désastreuse évidemment propre à ruiner le pays, comme l'événement ne l'a que trop malheureusement prouvé, il aurait fallu que toutes les tribunes saines eussent retenties des principes immuables du catholicisme sur les droits imprescriptibles du peuple mais en même tems sur ses devoirs envers l'ordre établi; l'ordre social. Il aurait fallu découvrir les précipices où des chefs imprudens ou ambitieux entraînaient les masses en les leur cachant et alors le peuple éclairé sur ses vrais intérêts se serait opposé à ce déchaînement des passions qui ont amené la guerre civile tant de malheurs présens et de plus funestes à l'avenir. Si, de bonheur la chaire ecclésiastique eut fait entendre et déployé les vrais intérêts des gouvernans et des sujets il est certain que les malheurs publics n'auraient pas eu lieu; mais par une fatalité malheureuse l'épiscopat ne croyait ou ne voyait rien dans la lutte qui commençait et quand il s'est déclaré il était trop tard: le gouffre ensevelissait déjà les victimes de 1837. et 1838. Quoiqu'il en soit nous devons reconnaître dans le Clergé une volonté invariable de travailler au bonheur de ses compatriotes qui aurait été heureux s'il eut pu comprendre dès lors ses vrais intérêts et les conseils (1) de la grande majorité de ses prêtres, sans attendre qu'une funeste expérience l'éclairât sur les menées dangereuses des souffleurs de tempêtes politiques.

Dans la période que nous parcourons nous n'avons à enregistrer que des désordres politiques religieux soit en Canada soit dans les Etats voisins qui n'avaient que trop de retentissemens et d'influence sur nos destinés: les journaux américains retentissaient de détails, affligens sur la destruction d'églises catholiques et

-----  
 (1) "Couvent et l'Evêché de Charlestown brulés 1834"  
 (inscription dans la marge)

du Couvent des Ursulines de Charlestown dans l'état du Massachusetts. Voici comment l'Ami du Peuple raconte ce dernier et funeste évènement dans la rubrique de Montréal 20 août 1834.

"Nombre de personnes commencèrent à se rassembler de bonne heure, dans la soirée du 15 du courant auprès du Mont St Benoit Mr Buneg un des hommes choisis, harangua une réunion d'environ 50. personnes assemblées autour du Couvent de Charlestown, assura qu'après avoir fait des perquisitions sur l'état du Couvent il n'y avait pas matière à aucun remuement. Les remontrances fûrent sans effet et la canaille grossissant toujours d'heure en heure, sur les 11½ h. on apperçut une clarté à quelques cent pas du Couvent et on sonna le tocsin. C'étaient quelques (...) que l'on brûlait mais dont la lueur était le signal donné aux incendiaires du Couvent. Les pompiers trompés par cette fausse alerte faite exprès pour les éloigner se retirèrent persuadés (1) que c'était tout ce qui en devait être. Mais une demie heure après 200 personnes déguisées, barbouillées, masquées de différentes manières commencèrent à briser les portes et tous les meubles de l'intérieur du couvent et en moins d'une heure le magnifique mobilier de ce vaste établissement fut mis en pièces par ces infortunés."

"S'étant assurés qu'il n'y avait plus personne dans ce Couvent ils y mirent le feu qui détruisit dans un instant tout l'établissement des Ursulines. De là la canaille se rendit à l'évêché et l'incendia. Le nombre des acteurs et des spectateurs

-----

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)



de cette scène d'horreur est porté à plusieurs mille personnes et aucune tentative ne fut faite pour en arrêter les dégâts...!"

"Une partie de la population de Charlestown conservait des (...) de haine contre le Couvent de St Benoit. Cette haine s'accrut par des rapports faux qu'on avait fait circuler à dessein pour exciter la canaille à un incendie. On avait dit: qu'on avait commis des violences, dans ce Couvent, sur des jeunes filles, qu'on avait retenu une jeune fille malgré elle pour la faire religieuse, qu'on n'avait pu la produire lorsqu'elle avait été demandée par ses parents, qu'enfin les religieuses n'avaient pu donner une explication satisfaisante sur ce sujet. Ces rapports grossis et envenimés en circulant avaient excité le courroux et la fureur de la mobe américaine et amené la catastrophe épouvantable dont nous parlons. Toutes ces calomnies déjà invraisemblables pour des catholiques ou des protestans instruits avaient été démontrées fausses et absurdes dans le procès qui eut lieu peu après à cette occasion; mais le Parlement de l'état et les cours ne voulurent jamais rendre justice aux innocentes victimes de cette dégoûtante canaille; bien au contraire on se permit dans l'instruction du procès des questions obscènes et des réflexions brutales (1) contre ces vierges (...) morales..."

Mgr Fenwick s'adressa à la Législature de Massachusetts conjointement avec les Ursulines mais il ne reçut aucune indemnité; l'on ne fit pas même la plus légère attention à cette juste demande! Quel pays que celui qui permet un pareil vandalisme au vu et su de toute une cité populeuse!! qui ne daigne pas même secourir les victimes d'une pareille canaille. D'un peuple hors

-----  
 (...) mot illisible (n.d.l.r.)

(1) "Religieuses de Charlestown à Québec - 1 nov. 1834"  
 (inscription dans la marge)

de la civilisation, de la modération même des sauvages actuels! Mais si l'on ajoute à ces brigandages si communs dans les Etats unis la lynchlaw par le moyen de laquelle les accusateurs se font les juges et les bourreaux de leurs antagonistes; et en vertu de laquelle se font tant de pendaisons, d'incendies, d'assauts de mêmes brutales et barbares on aura une bien triste mais bien véritable idée du Gouvernement populacier des Etats que les patriotes nous vantaient tant, dont ils étaient enjoués; mais que les bons publicistes ont trouvé détestable.

Les malheureuses Dames Ursulines durent abandonner cette terre brûlante et persécutrice et vinrent au Couvent des Ursulines de Québec sous la protection du vénérable Grand vicaire M'Guire, revenant de la députation de Rome à l'égard des affaires de la Coadjutorerie de Québec comme nous l'avons dit. Ces Dames furent accueillies chez leurs consoeurs de Québec avec cette généreuse hospitalité qui (...) la religion et le savoir vivre qui distinguent ces respectables Dames. Elles y sont demeurées jusqu'à la restauration de leur couvent de Charlestown en 1836. Elles étaient au nombre de six savoir Mesdames Harrison dite en religion la Soeur Mary John, Mad Okeeff, dit St Joseph, Mad Chase, dit St Augustin, Mad Okeeff, Ursula, Mad Costa, di Mary Marc, Mad. Bonne, di Ambrosa. Elles arrivèrent à Québec le 1 nov. 1834.

La Supérieure était restée avec deux (1) de ses religieuses près de Boston pour surveiller le rétablissement de son Couvent: ce qui se fit avec les secours généreux des catholiques des Etats et du Canada. En sorte que l'infamie de cette infame destruction

-----

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

(1) "Tableau de 1834" (inscription dans la marge)

pèse de tout son poids, sans aucune réparation sur le gouvernement américain qui ne protège point ses sujets contre la mob et laisse violer impunément le droit sacré des gens et de la propriété sous ses yeux et sans répression aucune! Honte donc et mépris à de tels gouvernements!!!

#### Tableau de 1834.

Ordonnés en cette année MM. Martin, Léon Noël Curé de Lisle aux Coudres, (1)

Louis Parent Duplessis de St Pierre Rivière du Sud  
Zéphirin Sirois de L'isle aux Grues,  
Godefroid Marchesseau du Collège de St Hyacinthes

#### Morts en 1834. (2)

Mr. Augustin Chabaillez curé de Longueuil mourut dans sa paroisse des suites du coléra asiatique qui avait reparut cette année, le 28. du mois d'août. La cérémonie se fit avec toute la pompe possible: jamais aucun concours n'avait été aussi considérable dans la paroisse de Longueuil. Tous les habitans de cette paroisse, de la Prairie, de Boucherville, de Varennes et de la cité de Montréal y étaient en grand nombre. Mr Quiblier Supérieur du Séminaire de Montréal chanta le service et Mgr J.J. Lartigue y assista avec un grand nombre de prêtres de la Ville et de la Campagne.

Mr Chabaillez naquit à Montréal en 1773 d'une famille respectable dont le nom s'éteint dans sa personne (3). Il fit son

-----

(1) Dans la marge à gauche du mot "Ordonnés" est écrit le mot "Tousignant". (inscription dans la marge)

(2) D'ici à la page 43 les pages du manuscrit portent une rature du haut en bas. (inscription dans la marge)

(3) "Mr Augt Chabaillez - 1834" (inscription dans la marge)

cours d'étude avec éclat, au Collège de cette Ville, tenu par les Mes. de St Sulpice pour lesquels il conserva jusqu'à la mort le plus respectueux attachement. Il se distingua par des talens d'un ordre supérieur plein de zèle et de finesse: personne ne posséda mieux que lui l'art de la conversation et le secret de se rendre (...) franc et agréable à tous ceux qui avaient le bonheur de le fréquenter, prêtres et Laïcs.

Devenu Ecclésiastique Mgr Deneau juste appréciateur du mérite, se l'attacha comme secrétaire et en fit bientôt son confident et son ami. Après avoir été pendant plusieurs années du Sault au Récollet où sa mémoire est encore chérie, il devint à la mort de Mgr Deneau, curé de Longueuil en 1806. On peut dire qu'il est mort les armes à la main allant au secours des moribonds attaqués de l'épidémie jusqu'à la nuit de sa mort qu'il chanta un service pour une des victimes de la maladie régnante. Mr Chabaillez était bon, généreux, poli mais de cette politesse vraie telle qu'elle est caractérisée par l'écriture qui fait le charme de la société. C'était un de ces hommes dont les qualités et les connaissances font honneur au Corps dont ils sont membres. A part ces évémens (1) sur le gouvernement ecclésiastique du District de Montréal pour attribuer en grande partie à ses anciens patrons on peut dire de ce Mr Chabaillez ce que l'Apotre dit aux Philippiens: que tout ce qui a été bon, aimable a fait l'objet de ses pensées: quaecumque amabilia haec cogitate...

Mr Pierre Grenier (2) curé de Varennes vint après Mr Chabaillez assombrir le tableau ecclésiastique de 1834. Comme son devancier dans la tombe il est tombé victime du coléra le vendredi 8 août à l'âge peu avancé de 43. ans. Doué d'une grande facilité d'élocution remarquable il prêchait avec aisance et animé d'un

-----  
 (...) mot illisible (n.d.l.r.)

(1) probablement "événements" (inscription dans la marge)

(2) Mr Grenier, 1834 Mr J.B. Bédard (inscript. dans la marge)

zèle ardent il ne connaissait point de ménagement pour lui même. Aussi pendant les seuls dix mois qu'il fut curé de Varennes il s'acquit l'estime et l'affection de ses paroissiens que sa mort inattendue a plongé dans la plus profonde douleur. A son départ de Chateaugay où il avait été curé, il reçut des témoignages publics, d'affection et de reconnaissance de la part des habitans de cette paroisse. Plein de bonnes oeuvres et de vertus on peut dire de lui les paroles suivantes du sage: consummatus in brevi explivit tempora. Dans une carrière rapide il parcourut de longs jours de sagesse et de mérites.

Mr J.B. Bédard grand vicaire et curé de St Denis, vient en troisième sur le char funèbre de cette année. Ses vertus éminentes, son application à ses devoirs sacrés, ses connaissances très étendues, sa modestie timide et l'on peut dire sa bonhomie savante en font un homme d'un rare mérite et d'une classe distinguée. Cette franchise sans défiance lui fit adopter d'abord le bill monstre des fabriques qu'il rejetta ensuite en présidant des assemblées ecclésiastiques contre cette inique mesure.

On prétend qu'il approuva les 92 résolutions de la Chambre, répertoire de niaiseries et cause de nos malheurs comme nous l'avons dit. La Minerve journal patriote vante beaucoup Mr Bédard pour cet acte de faiblesse c'était bien pour le parti sans doute (1) qui trouvait rarement de l'écho dans le Clergé à cette époque mais s'il lui souvient de l'approbation du bon Mr Bédard du bill de fabrique et de ses efforts ensuite pour le faire tomber le parti patriote pourra dire: plutôt que le vénérable Mr Bédard avait aussi connu le vieil Homere ses momens de somnolence: quandocque dormitat bonus Homerus.

-----

(1) "Rév Robitaille 1834" (inscription dans la marge)

Cependant le cruel coléra qui avait épargné les prêtres en 1832. semblait avoir conservé ses victimes pour cette année où leur ministère était bien moins en presse que dans sa première apparition. Outre les trois messieurs dont nous venons de parler le vénérable Mr Robitaille Curé de Ste Marie du Manoir succomba peu après ceux ci au délétère fléau. M Pierre Robitaille était né, dans la Capitale, d'une famille respectable, en 1761. Fait prêtre en 1788. après avoir été secrétaire de Mgr Briand, il fut chargé de la Cure de Notre Dame des Anges et de l'Hopital général de Québec. Il desservit ensuite plusieurs autres paroisses même à la fois: ayant autant de santé de vigueur qu'il avait de zèle et de vertus évangéliques.

Il fut nommé en 1812 par Mgr Plessis qui le respectait et l'aimait pour aumonier de toutes les sociétés incorporées de la Province pendant la dernière guerre américaine, étant alors curé de St Charles et de St Marc, il se trouva présent sur tous les champs de bataille où devaient figurer ses miliciens qu'il dirigeait avec le zèle d'un Apotre. A la célèbre bataille de Chateaugay que nous avons décrite, le fier Sicambre qui y commandait ou plutôt le Pausanias du Canada, le Colonel de Salaberry courba la tête sous la main du P. Robitaille qui le bénit avant de donner la chasse au Général Américain Hampton qui commandait 8000 soldats.

Il était aussi en personne à la malheureuse affaire de Plattsburg dont il aimait à raconter les détails de cette malheureuse action et dont le sort où dépendait certainement pas de lui, quand il y trouvait quelque souvenir qui l'intéressait. Il nous

confiait alors ces faits, gestes et dire avec la naïveté d'un enfant ou plutôt la bonhomie du bon vieillard. "Les boulets qui partaient des batteries de Platsburg voltigeaient, autour de ma tête, nous disait-il, or le général Rottemburg qui y commandait sous le bon Prévost étant près de moi et voulant me sonder, Eh! bien mon Père, si un de ces boulets venait jusqu'à nous que feriez-vous, me demandait-il? (...) de dire avec Bonaparte la poussière que jetterait ce projectile m'empêcherait de me baiser pour prendre du sable pour mettre sur mon papier, il fit une réponse plus (...): eh! bien mon général si ce boulet me tombait dans les mains je le fendrais en deux pour vous en donner une moitié et garder l'autre".

Accompagnant l'évêque de Telmesse nous deux M. Robitaille en 1824. et les deux années suivantes nous nous trouvâmes à l'Acadie chez Mr Paquin curé de cette paroisse la veille de la St Pierre patron du P. Robitaille. Il ne fallait pas laisser passer cette fête sans commémoration. Mr Bourget alors secrétaire de l'évêque me pria de faire une chanson d'occasion. C'était une affaire pour quelqu'un qui n'est pas né poète comme moi; mais dans les occasions, la bonne volonté (...), je composai donc une mauvaise chanson que Mr. Mignault embellit de sa voix agréable. Je citerai seulement les couplets suivans qui font allusion à l'affaire des boulets dont j'ai parlé sur l'air.  
(...)

5e

Mais envers tous à jamais inflexible  
Que le tems fasse étinceller sa faux  
Ne l'a crains (1) point ton courage invincible  
Sans ton couteau pour la mettre en morceaux (bis)

-----

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

(1) "M. Jacques Panet 1834" (inscription dans la marge)

## 6e

Car à Platsburg on sait bien que la gloire  
 En tourbillon s'élève dans les cieux  
 Lorsqu'un boulet, fait digne de mémoire  
 Sans ton couteau se vit couper en deux (bis)

## 7e

Mais n'est plus pour finir la carrière  
 De ce couteau qui tant signalé  
 Tes jours sont pleins tu n'as plus rien à faire  
 Laisse ton nom à la Postérité (bis)

M. Paquin de l'Acadie fit le compliment de la fête, Mr Mignault chanta et Mgr Lartigue fit l'hécatombe et les libations. L'année suivante la fête du P. se fit chez Mr Bélanger alors curé de St Paul qui fit une chanson en véritable poète ou plutôt ce fut un bouquet militaire dans lequel Mr Bélanger relève toute la gloire du P. Robitaille. Je la rapporterais si elle n'était aussi longue. Ce bon vieillard se prêtait à ces badinages qui n'allaient qu'à lui témoigner la confiance et l'estime dont il jouissait généralement parmi les prêtres et les Laïcs.

Mr Jacques Panet curé démis de la Paroisse de L'islet depuis un grand nombre d'années mourut dans cette même année de 1834. Mr. Panet était frère du défunt Evêque de Québec de la famille distinguée des Messieurs Panet de Québec dont nous avons parlé. Il avait renouvelé sa 50e année de prêtrise en 1829 - ordonné en 1779. (1)

-----  
 (1) "Mr Beau Ecclésiastique 1834"

1er oct. Boucher

Soeurs de Berthier

(inscription dans la marge)



Il mourut à L'islet le 23 mai à l'âge de 80. ans. Mr Jacques Panet vivait dans une réclusion parfaite; méditant jour et nuit sur le mystère de la Ste Trinité; inquiet il rapportait tout, même les idées les plus bizarres. Il avait écrit des sentences sur ce sujet dans tous ses livres, ses cahiers de comptes et jusque sur les contrevens de son presbytère en dedans et en dehors. C'était un saint que ce vieillard mais un St bien singulier et bien bizarre. Il punissait tous les lundis son domestique car il n'avait jamais de femmes dans sa maison. Si celui-ci lui disait qu'il n'avait rien fait contre ses ordres, tu en as bien fait contre Dieu probablement ou tu pourras peut être aussi me désobéir dans le cour de la semaine! A buno disci omnis... Autre (...) le bonhomme en s'élevant trop près du ciel s'était brûlé non les ailes mais la cervelle. Heureuse folie pourtant qui ne le troublait nullement dans l'exercice de son ministère qu'il remplissait en véritable prêtre et qui le fixa dans une piété parfaite. Il faisait tous ses voyages à pieds malgré son grand âge ce qui causait de la peine à son frère l'évêque celui ci disait en badinant qu'il l'allait interdire par les jambes...

Mr Jos. Octave Boucher, curé du Distrit de Québec, neveu du vénérable Mr Boucher curé de la Prairie mourut le 8 novembre 1834. à l'âge de 30 ans. Il avait été ordonné en 1828. Comme son oncle, il possédait de grands talens littéraires. Ce fut une perte pour l'Eglise que la mort du jeune Boucher ainsi que celle d'un jeune ecclésiastique de Nicolet, où il est mort à l'âge de 21. ans.

-----

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

Cette fleur à peine éclosée a été détachée de sa tige par la main cruelle de la mort; mais son hiver sera court et son printemps éternel. Il était natif de la paroisse de Bécancourt près de Nicolet.

Les Communautés firent aussi des pertes par le coléra de 1834. Les deux Soeurs de la Congrégation N.D. de Montréal moururent dans l'été au Couvent de Berthier; c'étaient Mesdemoiselles Lefebvre (1) et Fournier. Elles instruisaient dans le Couvent de Berthier de Montréal 80. petites filles de cette paroisse et des environs. Certes abattus par l'orage se relevèrent pour fleurir éternellement devant le Seigneur: et flore bunt [...] lilium...

L'Hotel dieu de Montréal perdit aussi dans la même année sa respectable et ancienne Supérieure la Mère Le Pailleur Devoisy. Cette dame recommandable par ses talents transcendans et ses vertus si précieuses de sa communauté laissa un grand vide dans cette pieuse maison. Elle fut remplacée comme Supérieure par Madame la révérende Mère Mériène.

Le Conseil Législatif perdit dans cette année deux de ses membres Messieurs de St Ours de la Seigneurie du même nom et Duchainay officier du 60e régiment et du cidevant corps des Voltigeurs. L'histoire du pays n'oubliera point ces deux citoyens chers à l'église par leurs principes religieux, la conduite honorable et à l'état par leur dignité et leurs services.

-----

(1) "La mère Le Pailleur Devoisy De St Ours Duchanay  
Mad. Dumont Gates - 1834" (inscription dans la marge)

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

Madame Dumont seigneuresse de St Eustache Rivière Du Chêne née Marie Narcisse Lemaire St Germain mourut dans le mois d'août de la maladie régnante. Elle adorait Dieu dans son temple lorsqu'une attaque violente vint l'arracher à ses prières ferventes. Elle fut administrée deux heures après et rendit le surlendemain sa belle âme à Dieu, son Créateur. Vertueuse, charitable, édifiante elle était une providence dans cette paroisse. Mad Dumont était la soeur de Mr Hyacinthe St Germain, de Mad Johnston.

Décédé (1) à St Ours le 11 novembre 1834. l'Honorable Charles Roch de St Ours. Il naquit à Québec en 1753 dix ans avant la cession du pays aux Anglais d'une des anciennes familles nobles du pays dès l'établissement du Canada. Mr de St Ours jeune encore commença à servir dès le commencement de la révolution américaine 1775. Il s'offrit volontairement pour aller rencontrer l'armée américaine sur les frontières avec ce que Montréal et ses environs offrait de plus distingué. Bon nombre de ces braves moururent sur le champ de bataille mais Mr de St Ours fut enmené prisonnier aux Etats Unis où il resta jusqu'en 1777. Il fut toujours l'ami de son pays. En 1822, il se mit à la tête du mouvement que le projet d'union des deux provinces occasionna par tout le pays. Le jour à jamais mémorable de la grande assemblée de Montréal 7 octobre 1827. Mr de St Ours, lui adressa une lettre pleine de patriotisme le plus pûr et le plus éclairé. Il s'opposa aux administrations des Craig Dalhousie et des autres gouverneurs hostiles au pays même du St Gouverneur Sir James Kent lorsqu'il fut découvert par sa dépêche anti canadienne aux ministres.

-----  
 (1). "Mr de St Ours 1834" (inscription dans la marge)

Ami de l'éducation il convoqua une assemblée le 28 mars 1816 et une autre de la même date 1821. pour organiser une association en faveur du Collège de Mr Girouard de St Hyacinthe ce qui le soutint et l'avança considérablement par des secours puissans. Il en fut nommé Président et souscrivit £ 160.

A son retour de sa captivité des Etats en 1777, le Gouverneur Carleton le fit aide de camp charge qu'il conserva sous le fougueux Haldimand. Ce fut lui et Mr Deschambeault qui furent chargés par Haldimant de faire conduire hors de la Province MM Ciquard et Roussell qui étaient venus au Séminaire de Montréal sans passeports. Mr Ciquard qui revint plus tard au pays parlait avec reconnaissance des procédés honnêtes (1) de ces Messieurs envers eux; De cette date de 1778 à 1786. Ensuite deux fois sous Carleton, puis sous (...) Clark jusqu'en 1794. époque où il se retira dans la seigneurie de St Ours. Il avait aussi choisi pour aide de camp de son Altesse royale William Henry depuis Roi d'Angleterre mais alors en visite au Canada en 1797.

Il visite l'Angleterre en accompagnant Haldimand rappelé, il alla en France où il avait plusieurs de ses parens, visita la Prusse, l'Allemagne. Il assista aux assemblées de plusieurs cours et il conservait encore un billet d'invitation que lui avait envoyé Frédérick le Grand écrit de sa propre main.

Mr de St Ours revint en 1786. il ne perdit jamais une occasion de servir ses compatriotes auprès des autorités. Il fut appointé Lt-Colonel en 1802 (...) des milices établis sous le commandement de Mr de Rouville depuis St Jean jusqu'à l'île St Ignace. Puis

-----  
 (1) Mr de St Ours 1834 (inscription dans la marge)

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

il devint colonel de toutes du Distrit de Montréal. En 1891. (1)  
 il fut un des ler représentans de la Nouvelle Constitution du  
 Bas Canada dans le Conseil Législatif jusqu'à sa mort. C'était  
 un homme doux généreux, religieux d'une vie patriarcale et l'a-  
 mi des curés et des ecclésiastiques. Il avait 82 ans. Il était  
 de St Ours. On lisait dans les journaux les vers suivans sur  
 cette mort d'un des plus excellens canadiens.

Longtems il a vécu mais trop tot il est mort.

Celui dont les années

Si promptement passées

Coulaient dans la vertu qu'il aimait sans effort.

Toujours sur l'indigence à paternelle, moins

Répandait l'abondance

Au faible en la souffrance

Il servait de support de père à l'orphelin

Chéri de la fourtune et comblé de faveurs

Jamais (2) la noire année

Ne pût flétrir sa vie.

Ni de son souffle impûr effleurer la candeur

Hélas! que reste-t-il de ce mortel heureux?

Quelques os une poudre!

Tout prêt, à se dissoudre

Qu'on va cacher en un sépulchre ténébreux!

O! vous qui survivrez à ces restes glacés

Sur lui versez des larmes:

Les pleurs ont bien des charmes!

Pour les sensibles coeurs que son coeur a formés

Et vous, vous qu'il pressait dans ses bras carressans!

Que notre bouche pure

Au Dieu de la nature

Offre pour son repos vos voeux reconnaissans

(1) On devrait lire 1791 (n.d.l.r.)

(2) "Protais J'Odet Danennens 1837" (inscription dans la marge)

Mr Protais J'Odet Danennens mourut à sa résidence de St Roch de l'Achigan le 16 mars à l'âge de 54 ans. Mr D'Onennens natif de Fribourg en Suisse était capitaine à demie paie du cidevant Reys de (...) dont nous avons déjà parlé et Lt-Colonel du Bataillon de Lachenaie. A 15 ans il servait déjà vec le grade de Sous-lieutenant dans les corps Suisses faisant alors partie des Armées françaises et des avant partis Frigourgeais dans les journées mémorables du 29 janvier et 1 mars 1798. Il entra ensuite comme Cadet au Service de l'Angleterre. Il combattit sous différens généraux sur mer et sur terre dans les quatre parties du monde. La bravoure lui fit monter les grades militaires jusqu'à celui de capt qu'il reçut sur le champ de bataille parès une action d'éclat. Il servit sous Wellington et fît partie des avant postes contre les Américains (1) dans la dernière guerre. Il commandait le détachement destiné à agir contre la compagnie du nord ouest qui s'accommoda avec celle de la Baie d'Hudson en 1825.

Il fut 19 ans au service actif de S.M. Il retourna après la dernière guerre dans sa patrie où il refusa des charges pour revenir en Canada; il s'établit à St Roch où il épousa une demoiselle Rocher fille du Col. Rocher de cette paroisse et soeur du prêtre Rocher mort tout jeune vicaire de Berthier. Mr D'Onennens était un homme distingué par son esprit vif, ses manières affables ses moeurs pûres, son coeur noble généraux sa conversation aimable et spirituel et enfin par une piété fervente. Il sut se faire un établissement champêtre le plus élégant et le plus agréablement pittoresque qu'on ait vu en Canada.

-----

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

(1) "Mort de Mad Maxime Globensky - 1834"  
(inscription dans la marge)

Enfin Dame Elizabeth Lemaire St Germain épouse de Maxime Glboensky officier à Demie paye des Voltigeurs Canadiens dans la dernière guerre et capt de la compagnie de Cavalerie volontaire de la révolte de 1837. et 1838. est morte à St Eustache le 24 avril 1834. à l'âge de 32 ans. Belle, spirituelle, d'une douceur inaltérable et mère tendre et épouse accomplie Mad. Globensky était l'ornement de la société du grand village de St Eustache. Mr Pierre Laviolette composa une élégie pleine de beaux sentimens sur la mort de cette intéressante Dame sa parente de ce Village (1) et fille du vénérable et pieux André Lemaire St Germain qui mourut dans ce village en 1829 plein de jours et de vertus à l'âge de 80 quelques années. Madame Dumont n'avait que 50 ans à sa mort.

Mr Gates autre Conseiller Législatif mourut aussi dans cette année. Mr Gates était un marchand habile, faisant beaucoup d'affaires avec activité et beaucoup d'honneté.(2) Il était franc, ouvert dans sa politique et d'une conduite morale et honorable.

Nous avons oublié de rapporter dans ce cadre funéraire la mort de MM. Boissonneault et Amiot que nous allons entrer immédiatement. Mr Joseph Marie Boissonneault natif de Québec en 1764. est mort dans la paroisse de la Rivière des Prairies dont il était curé, le 21. janvier 1834. à l'âge de 67. ans. Mr Boissonneault était frère du curé actuel de St Jean Port Joli du Distrit de Québec. Il avait été fait prêtre en 1789. c'était un homme d'esprit et bon prêtre.

-----

(1) "MM. Boissonneault Amiot Coiteux 1834" (inscript. dans la marge)

(2) probablement "honnêteté" (n.d.l.r.)

Mr Michel Augustin Amiot curé de Repentigny sur retraite mourut le 23 mai dans son ancienne paroisse à l'âge de 68. ans. Il avait des moeurs douces, un bon coeur, un caractère égal, une santé faible qu'il ne prolongeait que par une vie frugale et paisible; que ne troublaient ni sa scolastique ni la politique bien qu'il fut par complaisance anti Telmessien et un peu patriote mais sans faire mal à l'un ou l'autre parti contraire et par là même sans faire du bien à ceux qu'il avait embrassés.

Mr Coiteux mourut le 2 avril, à Terrebonne où il s'était retiré chez une nièce depuis plusieurs années par une attaque de monomanie qui lui fit abandonner la cure de Ste Anne des Plaines.

Mr René Coiteux vivait au frais de la caisse ecclésiastique de St Michel qui lui alloua pendant plus de 30 ans ~~de~~ 25 par année quoiqu'il ne fut pas un de ses membres. Il était âgé de 69 ans quand il est mort. Il vivait renfermé ne voyait personne. En ouvrant conversation avec lui sur des sujets très communs il pouvait vous suivre mais il fallait éviter de parler d'affaires ecclésiastiques ou de quelque durée: car alors il n'était plus de ce monde.



## SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DEUX-MONTAGNES

### Buts :

- a) promouvoir l'étude de l'histoire et de la généalogie dans le comté de Deux-Montagnes ;
- b) travailler à la recherche, à la compilation et à la conservation des documents relatifs à l'histoire ;
- c) aider de son influence ceux qui se livrent à des travaux historiques et leur fournir, si possible, les documents jugés opportuns ;
- d) observer, étudier, appuyer et lancer au besoin les mouvements de conservation de monuments historiques ;
- e) établir, organiser et administrer un musée historique et un centre d'art ;
- f) recueillir, collectionner et exposer tous objets antiques, par gratitude envers les aïeux et pour divulguer les modes et conditions de vie ancestrales ;
- g) recevoir tous dons qui intéressent ou consolident la Société ;
- h) maintenir toutes relations avantageuses avec d'autres sociétés ;

Devise : L'histoire réfléchit le passé, éclaire l'avenir.

Pour devenir membre, une cotisation annuelle de \$10 est exigée.

Vous êtes prié d'expédier votre chèque ou mandat de poste à :

Société d'histoire de Deux-Montagnes  
Case postale 204  
Saint-Eustache (Québec)